

**Procès-verbal du conseil d'administration
du lundi 7 octobre 2019 (N°1)**

Ordre du jour :

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du compte-rendu du conseil d'administration de 2 juillet 2019
2. Rentrée 2019 : effectifs et structure pédagogique, affectation des personnels
3. Dispositifs « devoirs faits »
4. Répartition de l'enveloppe d'IMP
5. Calendrier 2019- 2020
6. Sorties et voyages
7. Contrats et conventions
8. Procédure et critères d'utilisation des fonds sociaux
9. Modalités de paiement de la restauration scolaire
- 10- Affaires financières et DBM ; prélèvements sur fonds de roulement
- 11- Questions diverses

L'ordre du jour communiqué aux membres du CA par convocation en date du 23/09/2019 est soumis à l'approbation

VOTE	Ordre du jour du Conseil d'Administration	13 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention
------	---	---

Membres titulaires de droit (4 membres, 4 votants ce jour) :

Mme KYNDT, M. DONCKERS, Mme DUHAYON, M. MAHIEUX

Membres titulaires et suppléants élus :

Représentants des personnels AE et enseignants (6 membres, 6 votants ce jour) :

Mme LEMESLE, M. HUBART, M. QUETELARD, Mme SEMPOUX, M. WARNIER, Mme RICHARD

Représentants des élèves (2 membres, 1 votant ce jour) :

Jade DIALLO (arrivée à 18h25)

Représentants des parents d'élèves (6 membres, 6 votants ce jour) :

Mme PICHONAT (arrivée à 18h25), Mme DEMAREST (arrivée à 18h05), Mme TISON (arrivée à 18h15), Mme GIMEL (arrivée à 18h21), Mme DESPAS

Représentants des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de services sociaux et de santé (2 membres, 2 votants ce jour) :

Mme POMBOURCQ, Mme BIGOTTE

Personnalité qualifiée

Marjory PILLOIS (arrivée à 18h16)

Représentant de la municipalité (1 membre, 0 votant ce jour) : Mme JILCOT, excusée

Représentant de la collectivité de rattachement (2 membres, 0 votant ce jour) : Mme ASTRUC, excusée

La séance est ouverte à 18h00 car le quorum est atteint avec 13 membres sur 24.

M. DONCKERS est nommé secrétaire de séance

1. Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 2 juillet 2019.

Aucune remarque.

VOTE	Approbation du compte-rendu du CA du 2 juillet 2019	14 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention
-------------	--	--

2. Rentrée 2019- 2020 : effectifs, structure pédagogique, affectation des personnels

Mme KYNDT présente la structure.

Le collège Anne FRANK a cette année, également, 20 classes grâce à la mobilisation de tous en juin 2019 afin d'ouvrir un 5^e sixième (enseignants, parents, associations sportives, ...).

Classe	Nombre d'élèves inscrits	Structure
6 ^e AMBRE	24 (1ULIS)	4 Hockey 9All
6 ^e GRENAT	24 (2ULIS)	6Hock 7 All
6 ^e RUBIS	24	12 All
6 ^e SAPHIR	24	12 All
6 ^e TOPAZE	24	10 All
5 ^e KIWI	26 (2ULIS)	2 Hockey 10 All
5 ^e LYNX	26	11 All 4 Biathlon
5 ^e PANDA	26	7 Hockey 9 All 4Latin
5 ^e TOUCAN	27	16 All 7 Latin 9 Biathlon
5 ^e WAPITI	25 (1ULIS)	10 Biathlon
4 ^e BAKER	28	2Hock 6All
4 ^e CURIE	27 (1ULIS)	6Hock 10 All 7Biat
4 ^e LENGLEN	27	7 Biathlon 4 Latin
4 ^e PIAF	28	14 All 10 Biathlon 10 Latin
4 ^e SAGAN	27	13 All 14 Latin
3 ^e BRANDT	24	7Hock 5 Latin 8 Prépa Euro
3 ^e CASSIN	25	4Hock 18 All 12 Latin 8 Prépa Euro
3 ^e MALALA	24	7 All 10 Latin 7 Prépa Euro
3 ^e NANSEN	23	10 All 7 Latin 4 Prépa Euro
3 ^e OBAMA	22	7 Prépa Euro

Niveau 6^e : 120

Niveau 5^e : 130

Niveau 4^e : 137

Niveau 3^e : 118

Classe ULIS : 7 élèves (3 en 6^e ; 3 en 5^e et 1 en 4^e)

Soit un total de 505 élèves

Un débat s'installe autour d'une déperdition d'élèves entre la 4^{ème} et la 3^{ème}. Mme DESPAS se demande si les familles n'anticipent pas une future inscription en seconde dans le privé.

Les professeurs expliquent que les élèves sont partis vers des 3^{ème} Prépa-métiers ou vers le privé, et soulignent qu'il faut maintenir le travail de présentation dans les écoles afin de valoriser l'établissement.

18h15 : arrivée de Mme TISON

18h16 : arrivée de Mme PILLOIS

Affectations des personnels :

Comme énoncé lors du dernier Conseil d'Administration, Mme DUHAYON remplace Mme GANTOIS sur le poste d'Adjoint- Gestionnaire.

Les équipes d'agents territoriaux sont stables, Mme DELESALLE occupant dorénavant le poste de loge, laquelle sera fermée chaque jour de 13h05 à 13h45, même si un accueil téléphonique est possible.

Le collège a accueilli :

- En lettres modernes : Mmes JOUNWAZ et YAKOUBEN (dont le complément est M. LEFRANCQ, partagée avec le collège MONOD de Pérenchies)
- En lettres classiques : Mmes MORETTE et PECHILLON
- En Anglais : Mme COLLIARD (3h) partagée avec le lycée Jean PERRIN
- En SVT : Mme WARGNIES (11h) partagée avec le collège J. B. LEBAS de ROUBAIX
- En Arts plastiques : Mme KOTZMANN (5h) partagée avec Levi Strauss Lille et Tourcoing
- En Histoire Géographie : Mme BALL (3h) partagée avec le lycée BAGGIO et le collège Saint-Exupéry d'Hellemmes.
- Enseignante ULIS : Mme FREHAUT

Assistants d'Education : M. Antoine HUBART, Mme Ophélie DARRAS, Mme Cassandre POVOAS, M. Nicolas BOURREL, M. Charles SALMAIN sont là et ont accueilli Mme Louise PLAISANT, M. Alexis HOOFT, M. Marek LATOUCHE

Le collège Anne FRANK est devenu depuis le 1^{er} septembre 2019 support de PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé). Cela représente un territoire sur Lille et Lambersart (20 établissements et 5500 élèves). A la tête, un comité de pilotage composé d'un chef d'établissement et d'un Inspecteur du 1^{er} degré (Mme FRANCOIS) et d'un coordonnateur (M. PROUTEAU, directeur de la SEGPA de Lavoisier à Lambersart)

Cette organisation a été créée par le circulaire du 5 juin 2019 se rapportant à l'Ecole Inclusive afin de gérer les AESH sur un territoire et de répondre aux besoins des élèves scolarisés en situation de handicap. Une plateforme académique a aussi été créée afin d'être à l'écoute des demandes des familles.

18h21 : arrivée de Mme GIMEL

Mme DESMARET demande quel est l'impact de cette structure sur le collège.

Mme Kyndt explique que le chef d'établissement organise le réseau avec le coordonnateur de PIAL, lequel doit organiser la répartition et les emplois du temps des AESH sur le territoire. Pour les élèves du collège, il n'y a pas d'impact direct.

18h25 : arrivée de Mme PICHONAT

18h25 : arrivée de Jade DIALLO

3. Dispositif « Devoirs faits »

Mme KYNDT cède la parole à M. DONCKERS.

Comme l'an passé, le collège a été doté d'une enveloppe afin de mettre en place les « devoirs faits ». Les parents ont donc été sollicités afin d'inscrire leurs enfants et bien peu l'ont fait.

9 groupes ont été ouverts avec 8 intervenants et le centre de ressources mathématiques avec M. WARNIER et M. MARRE. Au total, 10 créneaux, 10 personnels intervenant.

Durée	Jour et heure	Personnel
1h00	jeudi 15h25	BALL JOE-ANN
1h00	lundi 13h10	HUART DELPHINE
1h00	vendredi 16h25	LARVENT LAURIE
1h00	jeudi 16h25	LEFRANCQ JONATHAN
1h00	lundi 16h25	MERLET YVES
1h00	mardi 15h25	MERLET YVES
1h00	vendredi 11h15	QUETELARD LOIC
1h00	mardi 13h10	RICHARD SYLVIE
1h00	mardi 16h25	MAHIEUX Leo
1h00	lundi 13h10	M-MARRE-M. WARNIER

A cela s'ajoute le partenariat avec le Centre social : 12 élèves à ce jour, 3 fois par semaine

4. Répartition des Indemnités pour Mission Particulière.

Le collège est doté de 8,75 IMP

Référent numérique	M. QUETELARD M. WARNIER	0,5 0,5
Webmaster	M. QUETELARD M. WARNIER	0,5 0,5
Coordination Laboratoire de technologie	Mme HASSAIN	0,5
Référent Culture	Mme MORFOISSE	1
Coordination EPS	Mme CLERC Mme LEMESLE	0,5 0,5
RIPREE	Mme RICHARD Mme CARTON	0,25 0,25
Référent décrochage	M. MAHIEUX	1
Biathlon	Mme CLERC	1
		Soit 7 IMP consommées

Mme PICHONAT demande des précisions sur les missions du RIPREE. Mme RICHARD explique qu'il s'agit de coordonner les actions du Parcours Avenir des élèves pour leur permettre de s'ouvrir sur le monde de l'entreprise et les formations professionnelles.

VOTE	Répartitions des IMP	19 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention
-------------	-----------------------------	--

5. Calendrier 2019/2020

Mme KYNDT signale qu'il manque la date des portes ouvertes, que le stage de 3^e s'effectuera en février après le DNB blanc, avec un oral après les vacances.

Les délégués des parents rappellent que la FCPE s'est lancée dans la constitution d'une base de parents prêts à accueillir des élèves sur leurs lieux de travail.

Mme Tison demande des précisions sur le Conseil Ecoles Collège. C'est une instance qui fait la liaison du cycle 3, entre les écoles du secteur et le collège afin de mener ensemble des projets communs et d'assurer une liaison pédagogique.

Mme PICHONAT demande quelle formule a été choisie pour les réunions parents-professeurs. Un système mixte a été retenu : avec prises de rendez-vous pour la 1^{ère} réunion (chaque parent sollicite les enseignants qu'il voit individuellement) et un seul rendez-vous du parent reçu par plusieurs professeurs pour la seconde réunion au trimestre prochain.

VOTE	Calendrier 2019 - 2020	19 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention	
-------------	-------------------------------	--	--

6. Sorties et voyages.

Une nouvelle procédure avec un nouveau document : au fil des années, les demandes de renseignements ont augmenté et se sont précisées. Ainsi, il appartient au chef d'établissement, ou à toute autre personne désignée, de renseigner MOBILELEVES avant chaque sortie non régulière afin d'avertir les autorités et d'obtenir leur accord.

La procédure est que toute sortie doit être au préalable, discutée avec le chef d'établissement qui l'autorise et veille au respect de la finalité pédagogique et éducative du projet ; puis, il convient d'en discuter avec l'Adjointe- Gestionnaire afin d'en examiner le financement. Une charte des sorties et voyages sera proposée à l'examen des membres de Conseil d'Administration lors du prochain Conseil d'Administration.

Mme KYNDT présente la nouvelle procédure. Mme PICHONAT demande des précisions sur les temporalités de vote des sorties et voyages. Mme KYNDT et Mme DUHAYON expliquent que la procédure est en cours de révision avec deux temps forts, en novembre pour le Conseil d'Administration sur le budget et en juin pour la seconde partie de l'année civile.

M. QUETELARD interroge sur une sortie prévue dans le cadre du 50^{aire} du collège sur Lambersart. Mme KYNDT et Mme DUHAYON expliquent que toute sortie doit être planifiée précisément au moins un mois avant celle-ci et que toute sortie doit être votée en Conseil d'Administration même quand elle est gratuite, ce qui implique qu'elle soit donc planifiée plus longtemps à l'avance.

Les sorties demandées en ce début d'année :

Comme l'an passé, le PEDC (Plan Educatif Départemental du Collégien) sera utilisé afin de permettre à chaque élève d'aller une fois dans l'année à une sortie culturelle et aussi de financer les Journées Citoyennes (7700€)

A la différence de l'an passé, toutes les classes d'un même niveau ne seront pas toutes concernées par la même sortie ; cela dépendra des projets de l'équipe enseignante.

Ainsi pour cette année scolaire :

6° SAPHIR	Le Prato	Vendredi 27/09/19 19h	PEDC	140,00
6° SAPHIR	Raismes	Vendredi 11/10	PEDC	
6° RUBIS	Le Prato	Vendredi 04/10 19h	PEDC	140,00
6° RUBIS	Raismes	Lundi 14/10 13h00	PEDC	340*3=1020
6° AMBRE	ONL	Mercredi 12/02 9h30	PEDC	168,00
6° AMBRE	ONL	Jeudi 13/02 20h	PEDC	168,00
6° AMBRE	Raismes	Jeudi 17/10 13h00	PEDC	—
6° GRENAT	Raismes	Lundi 14/10 13h00	PEDC	—

6° GRENAT	Colge Ciné « Coraline »	Lundi 9 déc 14h00	2,5€ payé par CD59	0
6° TOPAZE	Raismes	Jeudi 17/10 13h00	PEDC	–
6° TOPAZE	Colge Ciné « Coraline »	Lundi 9 déc 14h00	2,5€ payé par CD59	0
Toutes les classes de 6°	Musée d'Hist Naturelle		1€/élève + bus	120,00
5° TOUCAN	Opéra	Jeudi 21/11 9h30	PEDC	140,00
5° KIWI	Villa Cavrois	Sem 14/01	FSE + bus (PEDC)	
5° PANDA	ONL	Jeudi 6/02	PEDC	168,00
5° WAPITI	ONL	Jeudi 6/02	PEDC	168,00
5° LYNX	ONL	Mardi 23/06	Gratuit + bus (PEDC)	
4° BAKER	Le Prato	Vendredi 18/10 19h	PEDC	140,00
4° SAGAN	ONL	Jeudi 12/12 19h	PEDC	177,00
4° LENGLEN	Rencontres audio HYBRIDE	Mardi 26/11 9h	PEDC	56,00
4° CURIE	Colge Cine « Moonrise kingdom »	Lundi 4 nov 14h	2,5€ payé par CD59	0
4° PIAF	Rencontres audio HYBRIDE	Jeudi 28/11 14h	PEDC	56,00
3° MALALA	Fête de la Science lycée St Martin Roubaix	Jeudi 10/10 12h30	Gratuit + bus (PEDC)	0
3° CASSIN	Fête de la Science Lycée St Martin Roubaix	Jeudi 10/10 8h00	Gratuit + bus (PEDC)	0
3° NANSEN	Colge Cine « Moonrise kingdom »	Lundi 4 nov 14h	2,5€ payé par CD59	0
				1661,00 + tickets de bus

Mme PICHONAT s'étonne que deux classes de 3^{ème} n'aient pas de sortie prévue à ce jour.
Mme KYNDT explique que le collège sera vigilant sur les programmations des prochaines sorties, afin que chaque classe en bénéficie au cours de l'année ; pour ces deux classes, une exposition au printemps est pour l'instant, en réflexion.

VOTE	Toutes les sorties scolaires EAC pris sur le PEDC	19 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention
-------------	--	--

Echange VIERSEN – Présentation par Mme DUHAYON

Mme DEMAREST demande qui est concerné par ces sorties. Ce sont les élèves qui participent à l'échange

Mme DUHAYON présente l'aspect comptable des sorties.

M. MAHIEUX demande si on a la certitude que l'OFAJ versera la prestation (car elle ne l'est pas encore).

Mme KYNDT et Mme DUHAYON expliquent que oui, c'est juste la temporalité qui est différente.

Mme PICHONAT s'interroge sur les critères de sélection des élèves. Mme KYNDT explique les critères :

ceux qui n'avaient pas pu bénéficier de l'échange l'an dernier ont positionnés en premier, puis ce fut par ordre d'inscription.

Mme DEMAREST demande si les élèves qui ne participent pas à l'appariement ont cours d'allemand. Comme Mme LEPAGE est fortement mobilisée sur l'accueil, certains cours d'allemand ne sont pas assurés dans la semaine.

Groupe germanistes 4 ^e et 3 ^e + correspondants allemands	Villa CAVROIS + Visite de Lille	Mardi 8/10 8h30 – 17h30	114,00€ pris sur fonds propres
--	---------------------------------	----------------------------	--------------------------------

VOTE	Sortie à la villa CAVROIS. Echange allemand	19 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention
-------------	--	--

Groupe germanistes 4 ^e et 3 ^e + correspondants allemands	Visite du FRAC+ visite du LAC + sculptures « GIGANTISME »	Jeudi 10/10 8h30 – 17h30	630,00€ 607,00 provenant de l'OFAJ 23,00€ sur fonds propres
--	---	-----------------------------	---

VOTE	Sortie au FRAC. Echange allemand	19 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention
-------------	---	--

VOTE	Don de l'OFAJ de 607€	19 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention
-------------	------------------------------	--

Sortie Histoire à PERONNE

3 ^e BRANDT 3 ^e NANSEN	Péronne + Circuit du Souvenir	Vendredi 12/12 ??	4€ * 48 = 192 Guide : 100€ Bus : 635€ Total : 927€ soit 19,30 par élève FSE : 4€ Reste 15,30	Proposition : famille : 10,00€ Collège 5,3 * 48 sur le PEDC soit 254,4
--	-------------------------------	-------------------	---	--

Mme PICHONAT explique que lors de ses échanges avec Mme KYNDT, il a été évoqué le fait d'impliquer plus les élèves pour chaque sortie (vente de gâteaux, autres actions)

M. WARNIER souligne qu'il est toujours nécessaire qu'un professeur « chapote » ce type d'action, ce qui représente un investissement très important. M. QUETELARD explique aussi que sur des sorties ponctuelles, à la journée, cela semble être une très importante organisation pour une réduction minime du coût.

Mme DEMAREST explique que c'est l'aspect symbolique de l'implication qui serait important.

VOTE	Sortie à Péronne pour les 3^e	19 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention
-------------	--	--

VOTE	Don du FSE (48x4= 192€)	19 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention
-------------	--------------------------------	--

Sortie au théâtre Sébastopol

3 ^e BRANDT + 3 ^e MALALA	Prisonnier 46664Nelson Mandela	Lundi 3/02	11€ par élève soit 528 : FSE= 250 Reste 278 pris sur le PEDC + bus	19 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention
--	--------------------------------------	------------	---	--

Madame PICHONAT souligne à nouveau que certaines classes ont plusieurs sorties (comme la 3^e Malala...) alors que d'autres n'en n'ont pas...

Madame GIMEL demande s'il est possible de calculer le coût des sorties par classe/ élève pour maintenir un équilibre.

Mme KYNDT précise que les autres classes de 3^{ème} participeront sûrement à une sortie à la Coupole à Saint-Omer, à l'étude pour l'instant.

VOTE	Théâtre en Anglais PEDC	19 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention
-------------	--------------------------------	--

VOTE	Don du FSE pour le théâtre en Anglais	19 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention
-------------	--	--

VOTE	Sorties à Raismes	19 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention
-------------	--------------------------	--

Mme PICHONAT souligne qu'elle trouve très bien que le FSE participe à des sorties, mais certains parents qui contribuent au FSE ont leur enfant qui ne bénéficie pas de ses actions. Elle souligne le problème d'équité que cela soulève.

Les professeurs et la Direction expliquent que le FSE, par toutes les actions qu'il soutient tout au long de l'année (clubs...) bénéficie à chaque élève.

7. Contrats et conventions

- a) Autorisation du CA donnée au Chef d'établissement de signer des contrats et conventions pour le fonctionnement courant de l'établissement :

VOTE	Autorisation de signer des contrats et conventions de fonctionnement	19 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention
-------------	---	--

b) Convention d'occupation des salles de sport municipales

VOTE	Autorisation de signer la convention d'occupation des salles de sport municipales	19 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention
-------------	--	--

c) Convention PEDC

VOTE	Convention PEDC	19 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention
-------------	------------------------	--

M. MAHIEUX demande, comme la convention est sur 3 ans, si la subvention de 7700 euros est par an ou pour 3 ans. Mme DUHAYON précise que la convention est pluriannuelle mais la subvention est annuelle.

d) Convention de prise en charge de prestations accessoires

Occupation du logement de fonction au collège Lavoisier de Lambersart par Mme DUHAYON Adjoint-Gestionnaire.

En raison des travaux de remise en état du logement de l'Adjointe-Gestionnaire qui rendent son occupation impossible à l'heure actuelle, Mme DUHAYON sera logée pour l'année scolaire au collège Lavoisier de LAMBERSART. Il est nécessaire d'établir une convention afin que les frais de viabilisation du logement de Lavoisier soient pris en charge par le collège Anne FRANK.

VOTE	Convention de prise en charge des prestations accessoires	19 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention
-------------	--	--

8. **Procédure et critères d'utilisation des Fonds sociaux.**

Mme DUHAYON présente la procédure d'attribution des fonds sociaux. Elle décrit une proposition de procédure de calcul d'attribution. Les critères d'attribution retenus sont le quotient journalier et la situation particulière de la famille au moment de la demande. Ce quotient est calculé en prenant 1/12^e des revenus annuels imposables + les prestations familiales (hors APL) divisés par 30 fois le nombre de points de charge. Ce dernier dépend de la composition de la famille : 2 points pour un couple et un, pour une personne isolée et un point par enfant à charge.

Ainsi, il y a trois barèmes d'attribution : 0 à 8€ par jour, de 8,1 à 12€, et de 12,1 à 17€. Au fur et à mesure, le montant des aides diminue.

M. MAHIEUX demande si la somme de 8€/ jour correspondent aux ressources par personne ou par famille. Mme DUHAYON répond qu'il s'agit des ressources pour toutes les personnes du foyer.

Mme DESMARET demande des précisions sur les enfants de couple séparés ; sont pris en compte toutes les personnes du foyer (enfants à charge fiscalement, mais les situations particulières peuvent être traitées).

VOTE	Critères de calcul du Fond social	19 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention
-------------	--	--

9. Modalités de paiement de la restauration scolaire.

Mme DUHAYON explique le projet de mode de paiement par prélèvement automatique à compter de janvier 2020. C'est un moyen de paiement qui sera offert en plus de ceux existants.

Mme. DUHAYON précise qu'il faut aussi voter une date de prélèvement et propose le 10 du mois.

VOTE	Date de prélèvement	19 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention
-------------	----------------------------	--

M. WARNIER demande si des frais seront imputés à l'établissement par ce mode de paiement et Mme DUHAYON répond que ce ne sera pas le cas.

VOTE	Paiement par prélèvement automatique	19 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention
-------------	---	--

Mme DUHAYON explique le système du forfait. En effet, en raison de la lourdeur de la gestion des billets de cantine, du coût du repas et du nombre important d'élèves qui mangent à la cantine quatre fois par semaine, il serait intéressant pour les familles de passer au forfait : le prix de chaque repas est moins important, c'est sûrement envisageable de le passer à 3,00€, mais l'engagement qui est fait pour un trimestre, n'entraîne pas de remboursement en cas d'absence ponctuelle de l'élève (critères à déterminer en cas d'absence plus longue). Ainsi, la planification des commandes en est facilitée, tout comme la baisse de la nourriture préparée et jetée. Mme DUHAYON précise que ce mode de fonctionnement s'ajouterait à celui existant de la prestation.

Ce point évoqué sera discuté par la suite.

20h05 : départ de Mme TISON.

20H10 départ de M. QUETELARD.

10. Affaires financières et DBM, prélèvements sur fonds de roulement

Mme DUHAYON explique le problème de la différence Turbo-Self et GFC. Afin de solder le compte 4191 (repas élèves), il est nécessaire de passer un mandat de 9178,20€.

Le fonds de roulement est actuellement d'environ 33 000 €

VOTE	DBM –prélèvement sur fond de réserve de 9178,20€	17 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention
-------------	---	--

Mme DUHAYON informe le Conseil d'Administration de la décision de l'ordonnateur (DOn°2) qui vient modifier la répartition des crédits au sein d'un service (AP et SRH).

11. Questions diverses.

Une question est soulevée par les parents à propos de l'étude du changement de la grille horaire de l'établissement ; y a-t-il une commission de réflexion sur ce thème mise en place ?

M. DONCKERS pilotera le sujet. Une réunion sera fixée avant les vacances de fin d'année.

Les parents informent qu'ils ont demandé à la MEL la mise en place d'une piste cyclable
Mme SEMPOUX évoque le problème des stages en entreprise et le fait que certains élèves qui éprouvent des difficultés à en trouver. Les Parents d'élèves FCPE sont en train de construire une base de données comme évoqué plus haut, qui servira de vivier de stages.

La séance est levée à 20h20

Le secrétaire de séance
M. DONCKERS

La présidente du CA
Mme KYNDT

